Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213502958-20260402-DEL_2026_15-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Commune de Saint-Maugan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 avril 2026

Délibération n°2026/15

L'an deux mil vingt-six, le 02 avril à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence d'Etienne BONNIN, Maire de la commune.

Date de convocation : 26 mars 2026

Présent(s-es) : MM. BONNIN Etienne, DARRIGRAND-LACARRIEU Eric, DE L'ESPINAY François, LE BRETON Mickaël, BESNARD Ingrid, GRABE Olivier, ROUMY Anne, BOUCHET Patricia, DELINE Stéphane METIVIER Clément, PANNETIER Arnaud, VACHER Céline.

Procuration(s) : SORTELLE Claudine à DARRIGRAND-LACARRIEU Eric, BOLOTINHA à GRABE Olivier.

Absent(s-es) : LEFRANC Françoise, BOLOTINHA Nathalie, SORTELLE Claudine.

Secrétaire de séance : Ingrid BESNARD

Nombre de Membres en exercice : 15
Nombre de Membres présents : 12 + 2 procurations
Nombre de membres votants : 14

Objet : Emprunt Crédit Mutuel de Bretagne

Monsieur le Maire présente une proposition de prêt du Crédit Mutuel de Bretagne d'un montant de 50 000€ pour financer les investissements Il s'agit d'une reprise de prêt.

Caractéristiques du prêt :

- Montant : 50 000€
- Durée : 120 mois
- Périodicité : trimestrielle
- Taux de base fixe : 3.79%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Autorise le maire à contracter l'emprunt figurant ci-dessus aux caractéristiques mentionnées ci-dessus,

- Autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cet emprunt.

Le Maire,

Etienne BONNIN